

DELIBERATION CFVU-034-2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 29 avril 2021,

Objet de la délibération : Modification des Modalités de Contrôle de Connaissances – PHARMACIE - SANTE

La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 17 mai 2021 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications des Modalités de Contrôles de Connaissances pour les formations suivantes :

- le **DFGSP 2^{ème} année**
- le **DFGSP 3^{ème} année pour l'année 2020-2021**
- le **DFGSP 3^{ème} année pour l'année 2021-2022**
- le **DFASP1 4^{ème} année**
- le **Master 1 Sciences du Médicament**

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

Christian ROBLÉDO

*Président de l'Université
d'Angers*

Signé le 24 Mai 2021

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 25 mai 2021

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR : Faculté de Santé**
- § **Avis favorable du Conseil de département Pharmacie du : 8 avril 2021**
- § **Avis favorable du Conseil de Faculté du : 15 avril 2021**
- § **Passage à la CFVU du : 17 mai 2021**
- § **Rentrée universitaire : 2021-2022**

Formation concernée : DFGSP2 | 2^{ème} année Pharmacie

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- | | |
|---|-------------------------------------|
| Création ou modification ou déplacement d'UE / EC | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Changement d'ECTS | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mise en place ou retrait de parcours | <input type="checkbox"/> |

Modalités de contrôle des connaissances :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| Modification des conditions de validation | <input type="checkbox"/> |
| Modification de coefficient(s) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Modification d'épreuve(s) (nature, durée...) | <input type="checkbox"/> |

Charges d'enseignement :

- | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|
| Modification du volume horaire | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Mutualisation ou démutualisation | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Incidence financière | <input checked="" type="checkbox"/> |

(joindre un argumentaire) : Le retour d'heures de physiologie en DFGSP2 est lié à la modification structurale de PluriPASS, qui a réduit le nombre d'heures de physiologie en 1^{ère} année. La connaissance de la physiologie est essentielle à l'étudiant de pharmacie pour comprendre les principes de pharmacologie, pharmacocinétique, Chronopharmacologie, mécanisme d'action des médicaments... Il est donc essentiel que nos étudiants puissent être formés à la physiologie.

§ **Avis et remarques éventuelles de la CFVU :**

Détail de la modification à compléter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2020/2021	2021-2022
Semestre 3	Coef 30	Coef 32
Semestre 3 UE3 Sciences biologiques 1	Coef 9 9 ECTS Biochimie générale coef 3 CM 24h Session 1 CT coef 3 Module CRP coef 3 Biologie moléculaire, Génétique coef 3	Coef 7 7 ECTS Biochimie générale coef 4 CM 24h TP 15h Session 1 CT 0,75 CC TP 0,25 Session 2 CT 0,75 CC TP 0,25 Module CRP Biologie moléculaire, Génétique Coef 3
Semestre 3 UE4 Sciences Analytiques	Coef 8 8 ECTS Chimie Analytique Coef 7 CM 27h TD 15h TP 20h Session 1 : CT 4 CC TP 1 CC 2 Session 2 : CT 6 CC TP 1 TP Biochimie analytique Coef 1 Session 1 CCTP 1 Session 2 CT TP 1	Coef 6 6 ECTS Chimie Analytique Coef 6 CM 27h TD 15h TP 20h Session 1 : CT 2 CC TP 0,5 CC 1 Session 2 : CT 3 CC TP 0,5 Basculement UE3 TP Biochimie analytique Coef 1 Session 1 CCTP 1 Session 2 CT TP 1
Semestre 3 UE5	Coef 3 4 ECTS Enseignement transversal	Coef 6 5 ECTS UE5 Physiologie des grands ensembles Module CRP Coef 3 idem 2020 Physiologie digestive Coef 1,5 CM 12h TD 4h Session 1 CT 1h Session 2 oral 1h Physiologie nerveuse Coef 1,5 CM 10h40 TD 4h Session 1 CT 1h Session 2 oral 1h Enseignement transversal basculé en UE6

Semestre 3 UE6	Coef 0 ECTS 0 Professionalisation	Coef 3 3 ECTS Enseignement transversal Contenu idem 2020
Semestre 3 UE7		Coef 0 ECTS 0 Professionalisation
UE Assiduité	idem	idem

Validation du Semestre : Validation de **l'UE6 avec moyenne $\geq 10/20$**

Validation des **UE7** et Assiduité

Compensation possible : Au sein d'une UE, entre les différents EC de l'UE

Au sein d'un semestre entre les **UE 1 à 5** du semestre, à condition que la moyenne générale de chaque UE ≥ 8

Validation de l'année :

Compensation possible : Au sein de l'année, entre les 2 semestres la composant, dès la 1ère session et si moyenne entre les **UE1 à 5** de chaque semestre ≥ 10 , à condition que la moyenne générale de chaque UE ≥ 8

2ème année de Formation Générale en Sc Pharmaceutique
2ème année de Pharmacie

2020/2021
CFVU 6 juillet 2020

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1						Session 2				Remarques
	CM	TD	TP	H/Etud			Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	
Semestre 3	115,99	84,82	98	298,81	30	30											
UE1 Enseignements de base	19,99	2,66	23	45,65	4	5											
Apprentissage techniques et gestes de base	2		20	22		2	CC TP	2					CT TP	2			
Biodiversité fongique et animale	11,33	1,33	3	15,66		2	CT 1h	0,9	CC TP	0,1			CT 1h	0,9	CC TP	0,1	
Bio-Informatique	6,66	1,33		7,99		1	CT 1h	1					CT 1h	1			
UE2 Voies d'accès aux substances médicamenteuses actives	8	22,16	21	51,16	5	5											
Synthèse d'actifs		19,5	21	40,5		4	CT 1h30	2	CC TP	1	CC	1	CT 1h30	3	CT TP	1	
Chimie générale et bio-inorganique	8	2,66		10,66		1	CT 1h						CT 1h				
UE3 Sciences biologiques 1	69	3	19	91	9	9											
Biochimie générale	24			24		3	CT 1h30	3					CT 1h30	3			
Module CRP	22,5	1,5	10	34		3	CT 2h	0,85	CC TP	0,15			CT 2h	0,85	CC TP	0,15	
Biologie moléculaire, Génétique	22,5	1,5	9	33		3	CT 2h	0,75	CC TP	0,25			CT 2h	0,75	CT TP	0,25	
UE4 Sciences analytiques	27	15	35	77	8	8											
Chimie analytique	27	15	20	62		7	CT 2h	4	CC TP	1	CC	2	CT 2h	6	CC TP	1	
TP Biochimie Analytique			15	15		1	CC TP	1					CT TP	0,75			
UE5 Enseignement transversal		24		24	4	3											
Langue vivante		15		15		2	CT	2					CT	2			
Communication écrite		9		9		1	CC	1					CT	1			
UE6 Professionnalisation		18		18	0												
3PE		9		9			Val									Validation, résultat reporté en session 2	
Culture numérique		9		9			Val									Validation, résultat reporté en session 2	
UE Assiduité					0												
Assiduité							Val						Oral			Session 1 : Validation par assiduité Session 2 : Validation à l'oral	

Validation Semestre 3

Validation de l'UE 5 avec une moy >= 10/20
Validation des UE6 et Assiduité
Compensation possible :

Au sein d'une UE, entre les différents EC de l'UE

Au sein d'un semestre entre les UE 1 à 4 du semestre, à condition que la moyenne générale de chaque UE >= 8

2nde session : non conservation de la meilleure note d'UE

Semestre 4	188	63	46,5	297,5	30	28										
UE1 Développement et contrôle du Médicament	21	21	8	50	5	5										
Cycle de la vie du médicament Qualité des produits de santé	21	12		33		2,5	CT 2h	3					CT 2h	3		
Etude chimique des PA		9	8	17		2,5	CT 1h	0,75	CC TP	0,25			CT 1h	0,75	CT TP	0,25
UE2 Sciences biologiques 2	25	1,5	9	35,5	4	4										
Immunologie	16,5			16,5		2	CT 1h	2					CT 1h	2		

Bactériologie-Virologie	8,5	1,5	9	19		2	CT 1h	0,75	CC TP	0,25			CT 1h	0,75	CT TP	0,25	
UE3 Sciences biologiques 3	30	1,5	13,5	45	4	4											
Biodiversité végétale et Ecologie de la santé	16,5	1,5	6	24		2	CT 1h30	0,9	TP	0,1			CT 1h30	0,9	TP	0,1	
Parasitologie, mycologie médicale	13,5		7,5	21		2	CT 1h	0,75	CC TP	0,25			CT 1h	0,75	CT TP	0,25	
UE4 Technologie pharmaceutique	44		16	60	6	6											
Formulation des produits de santé	27		16	43		4	CT 1h30	0,75	CC TP	0,25			CT 1h30	0,75	Oral TP	0,25	
Biopharmacie	17			17		2	CT 1h	2					CT 1h	2			
UE5 Sciences pharmacologiques	40	15		55	6	6											
Pharmacologie moléculaire	16	3		19													
Pharmacologie générale	18	6		24					CC	1			Oral	1			
Pharmacocinétique	6	6		12													
UE6 Enseignement transversal	28	24		52	3	3											
UE optionnelle	28			28		2	CC ou CT	2					CC ou CT	2			Selon modalités de l'option choisie
Langue vivante		15		15		1	CC	1					CT	1			
Communication orale		9		9			Validation						Report				
UE7 Professionnalisation				0	2												
Culture numérique		9		9			Validation						Report				
Stage observation professionnel (1 semaine)							Oral						Oral				Validation
Stage initiation officinale																	Validation
Evaluation période 1						2	Appréciation MS	2					Report	2			
Evaluation période 2						2	Appréciation MS	2					Report	2			
Posologies						1	CT 10mn	1					CT 10mn	1			
Oral						5	x	5					x	5			
UE Assiduité																	
Assiduité													Oral				Session 1 : Validation par assiduité Session 2 : Validation à l'oral

Validation Semestre 4

Validation de l'UE6 avec une moy >= 10/20

Validation des UE7 et Assiduité

Compensation possible :

Au sein d'une UE, entre les différents EC de l'UE

Au sein d'un semestre entre les UE 1 à 5 du semestre, à condition que la moyenne générale de chaque UE >= 8

2nde session : non conservation de la meilleure note d'UE

Validation de l'année

Compensation possible :

Au sein de l'année, entre les 2 semestres la composant, dès la 1ère session et si moyenne entre les UE1 à 4 de chaque semestre >= 10, à condition que la moyenne générale de chaque UE >= 8

Cycle de la vie du médicament Qualité des produits de santé	21	12		33		2,5	CT 2h	3					CT 2h	3			
Etude chimique des PA		9	8	17		2,5	CT 1h	0,75	CC TP	0,25			CT 1h	0,75	CT TP	0,25	
UE2 Sciences biologiques 2	25	1,5	9	35,5	4	4											
Immunologie	16,5			16,5		2	CT 1h	2					CT 1h	2			
Bactériologie-Virologie	8,5	1,5	9	19		2	CT 1h	0,75	CC TP	0,25			CT 1h	0,75	CT TP	0,25	
UE3 Sciences biologiques 3	30	1,5	13,5	45	4	4											
Biodiversité végétale et Ecologie de la santé	16,5	1,5	6	24		2	CT 1h30	0,9	TP	0,1			CT 1h30	0,9	TP	0,1	
Parasitologie, mycologie médicale	13,5		7,5	21		2	CT 1h	0,75	CC TP	0,25			CT 1h	0,75	CT TP	0,25	
UE4 Technologie pharmaceutique	44		16	60	6	6											
Formulation des produits de santé	27		16	43		4	CT 1h30	0,75	CC TP	0,25			CT 1h30	0,75	Oral TP	0,25	
Biopharmacie	17			17		2	CT 1h	2					CT 1h	2			
UE5 Sciences pharmacologiques	40	15		55	6	6											
Pharmacologie moléculaire	16	3		19													
Pharmacologie générale	18	6		24					CC	1			Oral	1			
Pharmacocinétique	6	6		12													
UE6 Enseignement transversal	28	24		52	3	3											
UE optionnelle	28			28		2	CC ou CT	2					CC ou CT	2			Selon modalités de l'option choisie
Langue vivante		15		15		1	CC	1					CT	1			
Communication orale		9		9			Validation						Report				
UE7 Professionnalisation				0	2												
Culture numérique		9		9			Validation						Report				
Stage observation professionnel (1 semaine)							Oral						Oral				Validation
Stage initiation officinale																	Validation
Evaluation période 1						2	Appréciation MS	2					Report	2			
Evaluation période 2						2	Appréciation MS	2					Report	2			
Posologies						1	CT 10mn	1					CT 10mn	1			
Oral						5	x	5					x	5			
UE Assiduité							VAL						Oral				
Validation Semestre 4 Validation de l'UE6 avec une moy >= 10/20 Validation des UE7 et Assiduité Compensation possible : Au sein d'une UE, entre les différents EC de l'UE Au sein d'un semestre entre les UE 1 à 5 du semestre, à condition que la moyenne générale de chaque UE >= 8 2 ^{de} session : non conservation de la meilleure note d'UE Validation de l'année Compensation possible : Au sein de l'année, entre les 2 semestres la composant, dès la 1 ^{ère} session et si moyenne entre les UE1 à 5 de chaque semestre >= 10, à condition que la moyenne générale de chaque UE >= 8																	

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR : Facult  de Sant **
- § **Avis favorable du Conseil de d partement Pharmacie du : 8 avril 2021**
- § **Avis favorable du Conseil de Facult  du : 15 avril 2021**
- § **Passage   la CFVU du : 17 mai 2021**
- § **Rentr e universitaire : 2021-2022**

Formation concern e : DFGSP3 | 3 me ann e de pharmacie**Nature de la modification (merci de cocher la case) :****Structure :**

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
(joindre un argumentaire)

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :****D tail de la modification   compl ter au verso :**

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2020/2021	2021-2022
Semestre 5	Coef 27	Coef 27
SEM5 UE2 Accès aux substances médicamenteuses actives	UE2 OBTENTION ET CONTRÔLE DES PRINCIPES ACTIFS (I) Coef 5 5ECTS Chimie Générale et Bio- inorganique Coef 1 (supprimer en 2021- 2022) Analyse critique de documents Coef 1 TD 9h Session 1 : CC Session 2 : dossier	UE2 OBTENTION ET CONTRÔLE DES PRINCIPES ACTIFS (I) Coef 5 5ECTS Chimie Générale et Bio- inorganique Coef 1 (supprimer en 2021-2022) Analyse critique de documents Coef 1 TD 9h Session 1 : CC Session 2 : dossier

Semestre 6	Coef 26	Coef 26
SEM6 UE3	UE3 PATHOLOGIES, SCIENCES BIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES (II) Coef 8 8 ECTS Prise en charge des troubles neuropsychiatriques CM 34h TD 7,5h	UE3 PATHOLOGIES, SCIENCES BIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES (II) Coef 8 8 ECTS Prise en charge des troubles neuropsychiatriques CM 35,33h TD 7,5h

**3ème année de Formation Générale en Sc Pharmaceutique 3ème année de Pharmacie
2020-2021**

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1						Session 2						Remarques
	CM	TD	TP	H/Etud			Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	
Semestre 6	122	66	56	295,8	30	26													
UE1 INFECTIOLOGIE	45,5	13,5	10,5	69,5	6	6													
Bactériologie - Virologie	17	12	10,5	39,5		3			CC TP	0,25	CC	0,75	CT	0,75	CC TP	0,25			
Chimie des anti-infectieux	28,5	1,5		30		3	CT 1h30	0,85	CC	0,15			CT 1h30	0,85	Report CC	0,15			
UE2 OBTENTION ET CONTRÔLE DES PRINCIPES ACTIFS (II)	2,7	2,7	40,0	45,3	5	3,5													
Enseignements pratiques intégrés (chimie - galénique - pharmacognosie)	2,66	2,66	40,0	45,3		3,5	CC	3,5					CC TP	3,0	CT 45min	0,5	Enseignement coordonné 5 : 1 seule note TPI + Analyse de matrices complexes		
UE3 PATHOLOGIES, SCIENCES BIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES (II)	58,5	27,0	5,5	91	8	8													
Prise en charge des troubles neuropsychiatriques	34	7,5		41,5		4			CC	4			CT 2h	4					
Prise en charge des troubles hépato-gastriques	24,5	19,5	5,5	49,5		4	CT 1h30	0,9	CC TP	0,1			CT 1h30	0,9	CC TP	0,1			
UE4 TOXICOLOGIE - ÉPIDÉMIOLOGIE	15,5	22,5		38	5	4,5													
Toxicologie fondamentale		16,5		16,5		2	CT 1h	2,0					CT 1h	2,0					
Biostatistiques	4,5	4,5		9		1	CT 1h	1					CT 1h	1					
Epidémiologie	11	1,5		12,5		1,5	CT 1h	1,0	CC	0,5			CT 1h	1,5					
UE5 PRATIQUES PROFESSIONNELLES					3														
Stage d'application en officine																			
POP - Stage découverte																	VALIDATION Session 1 : Validation Session 2: Validation à l'oral		
UE6 COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	32,5	19,5		52	3	4													
UE optionnelle	28,5			28,5		1,5	CC ou CT	1,5					CC ou CT	1,5					
Gestion	4	4,5		8,5		1	CT 1h	1					CT 1h	1					
Langue vivante		15		15		1,5	CC	1,5					CT	1,5					
UE ASSIDUITÉ																			
Assiduité							Val						Oral				Session 1 : Validation par assiduité Session 2 : Validation à l'oral		

Validation du semestre 6

Validation de l'UE assiduité

Validation de l'UE5

Validation de l'UE6 avec une moy $\geq 10/20$

Compensation possible :

Au sein d'une UE, entre les différents EC de l'UE ;

Au sein du semestre entre les UE 1 à 4 , à condition que la moyenne générale de chaque UE ≥ 8

2^{nde} session : non conservation de la meilleure note d'UE

Validation de l'année

Compensation possible :

Au sein de l'année, entre les 2 semestres la composant, dès la 1ère session et si moyenne entre les UE1 à 5 du semestre 5 et UE1 à 4 du semestre 6 ≥ 10 , à condition que la moyenne générale de chaque UE ≥ 8

3ème année de Formation Générale en Sc Pharmaceutique 3ème année de Pharmacie
2021-2022

CFVU 17 mai 2021

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1						Session 2						Remarques
	CM	TD	TP	H/Etud			Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	
Semestre 5	158,5	60,5	50,0	272,0	30	27													
UE1 BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE ET ANIMALE	25,5	3,0	20,0	48,5	5	4,5													
Parasitologie/Immunologie	16,5	1,5	14	32		3	CT 1h30	0,75	CC TP	0,25			CT 1h30	0,75	CT TP	0,25			
Mycologie	9	1,5	6	16,5		1,5	CT 1h	0,75	CC TP	0,25			CT 1h	0,75	CT TP	0,25			
UE2 OBTENTION ET CONTRÔLE DES PRINCIPES ACTIFS (I)	22,5	16,5	18,0	57,0	5	5													
Pharmacognosie	22,5	7,5	18	48		3	CT 1h30	0,75	CC TP	0,25			CT 1h30	0,75	CT TP	0,25			
Analyse critique documents		9		9		1	CC	1					Dossier	1					
Chimie générale et bio-inorganique																			
UE3 PATHOLOGIES, SCIENCES BIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES (I)	32,5	10,0		45,5	5	5													
Physiopathologie de l'hématopoïèse et de	11,0	3,0	3,0	17,0		2	CT 1h30	1	CC TP	0			CT 1h30	1	CC TP	0			
Prise en charge de la douleur, fièvre et inflammation	21,5	7		28,5		3	CT 1h30	0,85	CC	0,15			CT 1h30	0,85	Report CC	0,15			
UE4 TECHNOLOGIE PHARMACEUTIQUE	24,0	7,5	12,0	43,5	5	4,5													
Technologie pharmaceutique	24	7,5	12	43,5		4,5	CT 1h30	0,75	CC TP	0,25			CT 1h30	0,75	CC TP	0,25			
UE5 SANTÉ PUBLIQUE - DISPENSATION DES PRODUITS DE SANTÉ	25,5	8,5		34,0	5	3													
Distribution, dispensation, traçabilité des produits de santé	9	5,5		14,5		1,5	CT 1h	1,5					CT 1h	1,5					
Santé publique	16,5	3		19,5		1,5	CT 1h	1,5					CT 1h	1,5					
UE6 COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	28,5	15,0		43,5	5	4,5													
UE optionnelle	28,5			28,5		2	CC ou CT	2					CC ou CT	2					
Langue vivante		15		15		1,5	CC ou CT	1,5					CC ou CT	1,5					
Gestion et analyse des données		6		6		1	CT	1					CT	1					
Communication (techniques d'animation d'équipes)		5		5														Session 1 : Validation par assiduité Session 2 : Report du résultat	
UE ASSIDUITÉ																			
Assiduité													Oral						Session 1 : Validation par assiduité Session 2 : Validation à l'oral

Validation du semestre 5

Validation de l'UE Assiduité

Validation de l'UE6 avec une moy $\geq 10/20$

Compensation possible :

Au sein d'une UE, entre les différents EC de l'UE

Au sein du semestre entre les UE 1 à 5, à condition que la moyenne générale de chaque UE ≥ 8

2nde session : non conservation de la meilleure note d'UE

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR : Facult  de Sant **
- § **Avis favorable du Conseil de d partement Pharmacie du : 8 avril 2021**
- § **Avis favorable du Conseil de Facult  du : 15 avril 2021**
- § **Passage   la CFVU du : 17 mai 2021**
- § **Rentr e universitaire : MCC D grad es 2020-2021**

Formation concern e : DFGSP3 | 3 me ann e de pharmacie

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
- (joindre un argumentaire)*

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2020/2021	2020-2021 Dégradés
Semestre 6	UE Optionnelles	Neutralisation
	Stage découverte	Possibilité de neutralisation partielle ? pour les seuls étudiants n'ayant pas trouvé de stage pour que cela ne soit pas bloquant pour le passage dans l'année supérieure

Argumentaire :

- *UEO* : Compte tenu de la teneur des UEO essentiellement des TP et du manque de disponibilité des enseignants en raison de la situation sanitaire, il est demandé de neutraliser l'UEO de 3A.
- *Stages Découverte* : Par ailleurs lors du DFGSP, les étudiants doivent faire 1 semaine de stage découverte en 2A et 3A, compte tenu de la situation sanitaire une majorité d'étudiants a réussi à trouver et réaliser un stage. Cependant, une minorité d'étudiants se retrouve sans stage ou ne pourront l'effectuer qu'après les délibérations. Il serait pertinent de maintenir dans les MCC pour valoriser les étudiants qui l'ont fait mais ne pas pénaliser ceux qui n'ont pas eu la chance de le faire, en les autorisant à passer en année supérieure

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR : Facult  de Sant **
- § **Avis favorable du Conseil de d partement Pharmacie du : 8 avril 2021**
- § **Avis favorable du Conseil de Facult  du : 15 avril 2021**
- § **Passage   la CFVU du : 17 mai 2021**
- § **Rentr e universitaire : MCC D grad es 2020-2021**

Formation concern e : DFGSP3 | 3 me ann e de pharmacie

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
- (joindre un argumentaire)***

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

D tail de la modification   compl ter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2020/2021	2020-2021 Dégradés
Semestre 6	UE Optionnelles	Neutralisation
	Stage découverte	Possibilité de neutralisation partielle ? pour les seuls étudiants n'ayant pas trouvé de stage pour que cela ne soit pas bloquant pour le passage dans l'année supérieure

Argumentaire :

- *UEO* : Compte tenu de la teneur des UEO essentiellement des TP et du manque de disponibilité des enseignants en raison de la situation sanitaire, il est demandé de neutraliser l'UEO de 3A.
- *Stages Découverte* : Par ailleurs lors du DFGSP, les étudiants doivent faire 1 semaine de stage découverte en 2A et 3A, compte tenu de la situation sanitaire une majorité d'étudiants a réussi à trouver et réaliser un stage. Cependant, une minorité d'étudiants se retrouve sans stage ou ne pourront l'effectuer qu'après les délibérations. Il serait pertinent de maintenir dans les MCC pour valoriser les étudiants qui l'ont fait mais ne pas pénaliser ceux qui n'ont pas eu la chance de le faire, en les autorisant à passer en année supérieure

3ème année de Formation Générale en Sc Pharmaceutique 3ème année de Pharmacie
2020-2021 MCC COVID

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1						Session 2						Remarques
	CM	TD	TP	H/Etud			Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	
	Semestre 6	122	66	56			295,8	30	26										
UE1 INFECTIOLOGIE	45,5	13,5	10,5	69,5	6	6													
Bactériologie - Virologie	17	12	10,5	39,5		3			CC TP	0,25	CC	0,75	CT	0,75	CC TP	0,25			
Chimie des anti-infectieux	28,5	1,5		30		3	CT 1h30	0,85	CC	0,15			CT 1h30	0,85	Report CC	0,15			
UE2 OBTENTION ET CONTRÔLE DES PRINCIPES ACTIFS (II)	2,7	2,7	40,0	45,3	5	3,5													
Enseignements pratiques intégrés (chimie - galénique - pharmacognosie)	2,66	2,66	40,0	45,3		3,5	CC	3,5					CC TP	3,0	CT 45min	0,5	Enseignement coordonné 5 : 1 seule note TPI + Analyse de matrices complexes		
UE3 PATHOLOGIES, SCIENCES BIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES (II)	58,5	27,0	5,5	91	8	8													
Prise en charge des troubles neuropsychiatriques	34	7,5		41,5		4			CC	4			CT 2h	4					
Prise en charge des troubles hépato-gastriques	24,5	19,5	5,5	49,5		4	CT 1h30	0,9	CC TP	0,1			CT 1h30	0,9	CC TP	0,1			
UE4 TOXICOLOGIE - ÉPIDÉMIOLOGIE	15,5	22,5		38	5	4,5													
Toxicologie fondamentale		16,5		16,5		2	CT 1h	2,0					CT 1h	2,0					
Biostatistiques	4,5	4,5		9		1	CT 1h	1					CT 1h	1					
Epidémiologie	11	1,5		12,5		1,5	CT 1h	1,0	CC	0,5			CT 1h	1,5					
UE5 PRATIQUES PROFESSIONNELLES					3														
Stage d'application en officine																		VALIDATION	
POP - Stage découverte							Possibilité de Neutralisation pour les seuls étudiants qui n'ont pas fait le stage. Idem L2 et L3										Session 1 : Validation Session 2 : Validation à l'oral		
UE6 COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	32,5	19,5		52	3	4													
UE optionnelle	28,5			28,5		1,5	CC ou CT	1,5					CC ou CT	1,5				Neutralisation	
Gestion	4	4,5		8,5		1	CT 1h	1					CT 1h	1					
Langue vivante		15		15		1,5	CC	1,5					CT	1,5					
UE ASSIDUITÉ																		Neutralisation	
Assiduité							Val						Oral					Session 1 : Validation par assiduité Session 2 : Validation à l'oral	

Validation du semestre 6

Validation de l'UE assiduité
 Validation de l'UE5

Validation de l'UE6 avec une moy $\geq 10/20$

Compensation possible :

Au sein d'une UE, entre les différents EC de l'UE ;

Au sein du semestre entre les UE 1 à 4 , à condition que la moyenne générale de chaque UE ≥ 8

2^{nde} session : non conservation de la meilleure note d'UE

Validation de l'année

Compensation possible :

Au sein de l'année, entre les 2 semestres la composant, dès la 1ère session et si moyenne entre les UE1 à 5 du semestre 5 et UE1 à 4 du semestre 6 ≥ 10 , à condition que la moyenne générale de chaque UE ≥ 8

3ème année de Formation Générale en Sc Pharmaceutique 3ème année de Pharmacie
2020-2021 MCC COVID

CFVU 17 mai 2021

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1						Session 2						Remarques
	CM	TD	TP	H/Etud			Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	
Semestre 6	122	66	56	295,8	30	26													
UE1 INFECTIOLOGIE	45,5	13,5	10,5	69,5	6	6													
Bactériologie - Virologie	17	12	10,5	39,5		3			CC TP	0,25	CC	0,75	CT	0,75	CC TP	0,25			
Chimie des anti-infectieux	28,5	1,5		30		3	CT 1h30	0,85	CC	0,15			CT 1h30	0,85	Report CC	0,15			
UE2 OBTENTION ET CONTRÔLE DES PRINCIPES ACTIFS (II)	2,7	2,7	40,0	45,3	5	3,5													
Enseignements pratiques intégrés (chimie - galénique - pharmacognosie)	2,66	2,66	40,0	45,3		3,5	CC	3,5					CC TP	3,0	CT 45min	0,5		Enseignement coordonné 5 : 1 seule note TPI + Analyse de matrices complexes	
UE3 PATHOLOGIES, SCIENCES BIOLOGIQUES ET THÉRAPEUTIQUES (II)	58,5	27,0	5,5	91	8	8													
Prise en charge des troubles neuropsychiatriques	34	7,5		41,5		4			CC	4			CT 2h	4					
Prise en charge des troubles hépato-gastriques	24,5	19,5	5,5	49,5		4	CT 1h30	0,9	CC TP	0,1			CT 1h30	0,9	CC TP	0,1			
UE4 TOXICOLOGIE - ÉPIDÉMIOLOGIE	15,5	22,5		38	5	4,5													
Toxicologie fondamentale		16,5		16,5		2	CT 1h	2,0					CT 1h	2,0					
Biostatistiques	4,5	4,5		9		1	CT 1h	1					CT 1h	1					
Epidémiologie	11	1,5		12,5		1,5	CT 1h	1,0	CC	0,5			CT 1h	1,5					
UE5 PRATIQUES PROFESSIONNELLES					3														
Stage d'application en officine																		VALIDATION	
POP - Stage découverte							Possibilité de Neutralisation pour les seuls étudiants qui n'ont pas fait le stage. Idem L2 et L3										Session 1 : Validation Session 2 : Validation à l'oral		
UE6 COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES	32,5	19,5		52	3	4													
UE optionnelle	28,5			28,5		1,5	CC ou CT	1,5					CC ou CT	1,5				Neutralisation	
Gestion	4	4,5		8,5		1	CT 1h	1					CT 1h	1					
Langue vivante		15		15		1,5	CC	1,5					CT	1,5					
UE ASSIDUITÉ																		Neutralisation	
Assiduité							Val						Oral					Session 1 : Validation par assiduité Session 2 : Validation à l'oral	

Validation du semestre 6

Validation de l'UE assiduité

Validation de l'UE5

Validation de l'UE6 avec une moy $\geq 10/20$

Compensation possible :

Au sein d'une UE, entre les différents EC de l'UE ;

Au sein du semestre entre les UE 1 à 4 , à condition que la moyenne générale de chaque UE ≥ 8

2^{nde} session : non conservation de la meilleure note d'UE

Validation de l'année

Compensation possible :

Au sein de l'année, entre les 2 semestres la composant, dès la 1ère session et si moyenne entre les UE1 à 5 du semestre 5 et UE1 à 4 du semestre 6 ≥ 10 , à condition que la moyenne générale de chaque UE ≥ 8

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR : Facult  de Sant **
- § **Avis favorable du Conseil de d partement Pharmacie du : 8 avril 2021**
- § **Avis favorable du Conseil de Facult  du : 15 avril 2021**
- § **Passage   la CFVU du : 17 mai 2021**
- § **Rentr e universitaire : 2021-2022**

Formation concern e : DFASP1 : 4 me ann e de pharmacie

Nature de la modification (merci de cocher la case) :

Structure :

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
- (joindre un argumentaire)***

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :**

Détail de la modification à compléter au verso :

Joindre les 2 maquettes

Intitulé des éléments	2020/2021	2021-2022
Semestre 1	Coef 26	Coef 29
UE2 Enseignement coordonné 6	Systèmes urinaires et respiratoires Coef 5 6 ECTS Prise en charge des troubles ORL et pulmonaires Prise en charge des troubles urinaires CM 10,88h TD 4,5h TP 9h Coef 2	Système Respiratoire et Cancérologie Coef 6 6 ECTS Idem Prise en charge des troubles urinaires CM 10,88h TD 4,5h TP 9h Coef 2 Basculement UE5 Prise en charge des cancers antérieurement enseigné en 3A CM 25h TD 1h20 Coef 3 Session 1 CC Session 2 CT 1,33h
UE3 Enseignement coordonné 7	Endocrinologie Coef 4 6 ECTS Prise en charge du diabète Prise en charge des troubles endocriniens	Endocrinologie et Rhumatologie Coef 6 6 ECTS Idem Idem Prise en charge des troubles Rhumatologiques Coef 2 CM 12,5h TD 2,66h
UE4 Enseignement coordonné 8	Prise en charge des troubles cardiologiques Session 1 CC 0,9 CCTP 0,1 Session 2 Oral 0,9 CCTP 0,1	Prise en charge des troubles cardiologiques Session 1 CT 2h 0,9 CCTP 0,1 Session 2 Oral 0,9 CCTP 0,1

<p>UE5 Enseignement coordonné 9</p>	<p>Génital et Os</p> <p>Coef 6 6 ECTS</p> <p>Prise en charge des troubles génitaux</p> <p>Prise en charge des troubles ostéo-articulaires CM 12,5h TD 2,66h</p>	<p>Sphère Urogénitale</p> <p>Coef 6 6 ECTS</p> <p>Idem</p> <p>Prise en charge des troubles ostéo-articulaires CM 12,5h TD 2,66h Basculement UE 3 et changement de nom Prise en charge des troubles rhumatologiques</p> <p>Prise en charge des troubles urinaires Coef 2 CM 10,88h TD 4,5h TP 9h</p>
-------------------------------------	---	---

**1ère année de Formation Approfondie en Sc Pharmaceutique
4ème année de Pharmacie Semestre 1**

2020-2021

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1						Session 2						Remarques
	CM	TD	TP	H/Etud			Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	
Semestre 1	158,16	62,15	18	238,52	30	26													
UE1 : Réglementation	31,5			31,5	3	2													
Réglementation, déontologie et environnement socio-économique du médicament et autres produits de santé	31,5			31,5		2	CT 1h30							CT 1h30					
UE2 Enseignement coordonné 6 : Systèmes urinaire et respiratoire	28,38	13,5	9	50,88	6	5													
Prise en charge des troubles ORL et pulmonaires	17,5	9		26,5		3	CT 1h30							CT 1h30					
Prise en charge des troubles urinaires	10,88	4,5	9	24,38		2	CT 1h	0,75	CC TP	0,25				CT 1h	0,75	CC TP	0,25		
UE3 Enseignement coordonné 7 : Endocrinologie	29,5	6		35,5	6	4													
Prise en charge du diabète	16,5	4,5		21		2													
Prise en charge des troubles endocriniens	13	1,5		14,5		2	CT 1h30							CT 1h30					
UE4 Enseignement Coordonné 8 Cardiologie	36	13	9	58	6	5													
Prise en charge des troubles cardiologiques	36	13	9	58		5	CC	0,9	TP	0,1				Oral	0,9	TP	0,1		
UE5 Enseignement coordonné 9 Génital et Os	29	11,99		40,99	6	6													
Prise en charge des troubles génitaux	19	9,33		28,33		4	CT 1h30							Oral					
Prise en charge des troubles ostéo-articulaires	10	2,66		12,66		2	CT 1h							CT 1h					
UE6 : Enseignements transversaux	2,66	2,66		20,32	3	3													
Langue vivante : Anglais			15	15		1	CC							CT					
Stage d'application en officine						2	CT							CT					
3PE	2,66	2,66		5,32														Non évalué	
UE7 : P2T	0	1,33		1,33		1													
Examen mutualisé Physiologie, Pharmacologie, Toxicologie		1,33		1,33			Oral							Oral					
UE Assiduité																			
Assiduité														Oral				Session 1 : Validation par assiduité Session 2 : Validation à l'oral	
UE Stage facultatif																			

Validation du semestre 1

Compensation possible entre les UE1 à UE5 à condition d'une moyenne pour chaque UE >=8
 Validation de l'UE6 si moy >=10 et si stage officine >=10
 Validation de l'UE7
 Validation de l'UE Assiduité
 En session 2 : non conservation de la meilleure note de l'UE

UE CSP							Oral							Oral				Validé si A ou B
---------------	--	--	--	--	--	--	------	--	--	--	--	--	--	------	--	--	--	------------------

Le CSP ne bloque pas la validation du M1, mais doit être validé pour la validation du M2

**1ère année de Formation Approfondie en Sc Pharmaceutique
4ème année de Pharmacie Semestre 1**

2021-2022
CFVU 17 mai 2021

Intitulé de l'élément	Nbre d'heures				ECTS	Coef.	Session 1						Session 2						Remarques
	CM	TD	TP	H/Etud			Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	Eval 1	Coef.	Eval 2	Coef.	Eval 3	Coef.	
Semestre 1	158,16	62,15	18	265,02	30	29													
UE1 : Réglementation	31,5			31,5	3	2													
Réglementation, déontologie et environnement socio-économique du médicament et autres produits de santé	31,5			31,5		2	CT 1h30						CT 1h30						
UE2 Enseignement coordonné 6 : Système respiratoire et Cancérologie	42,5	10,5	0	53	6	6													
Prise en charge des troubles ORL et pulmonaires	17,5	9		26,5		3	CT 1h30						CT 1h30						
Prise en charge des cancers	25	1,5		26,5		3	CC						CT 1h30						
Prise en charge des troubles urinaires																			
UE3 Enseignement coordonné 7 : Endocrinologie et Rhumatologie	29,5	6		48,16	6	6													
Prise en charge du diabète	16,5	4,5		21		2													
Prise en charge des troubles endocriniens	13	1,5		14,5		2	CT 1h30						CT 1h30						
Prise en charge des troubles Rhumatologiques	10	2,66		12,66		2	CT 1h						CT 1h						
UE4 Enseignement Coordonné 8 : Cardiologie	36	13	9	58	6	5													
Prise en charge des troubles cardiologiques	36	13	9	58		5	CT 2h	0,9	TP	0,1			Oral	0,9	TP	0,1			
UE5 Enseignement coordonné 9 : Sphère Urogénitale	29,88	13,83		52,71	6	6													
Prise en charge des troubles génitaux	19	9,33		28,33		4	CT 1h30						Oral						
Prise en charge des troubles urinaires	10,88	4,5	9	24,38		2	CT 1h	0,75	CC TP	0,25			CT 1h	0,75	CC TP	0,25			
Prise en charge des troubles ostéo-articulaires																			
UE6 : Enseignements transversaux	2,66	2,66		20,32	3	3													
Langue vivante : Anglais			15	15		1	CC						CT						
Stage d'application en officine						2	CT						CT						
3PE	2,66	2,66		5,32															Non évalué
UE7 : P2T	0	1,33		1,33		1													
Examen mutualisé Physiologie, Pharmacologie, Toxicologie		1,33		1,33			Oral						Oral						
UE Assiduité																			
Assiduité													Oral						Session 1 : Validation par assiduité Session 2 : Validation à l'oral
UE Stage facultatif																			

Validation du semestre 1

Compensation possible entre les UE1 à UE5 à condition d'une moyenne pour chaque UE >=8
Validation de l'UE6 si moy >=10 et si stage officine >=10
Validation de l'UE7
Validation de l'UE Assiduité
En session 2 : non conservation de la meilleure note de l'UE

UE CSP							Oral						Oral						Validé si A ou B
---------------	--	--	--	--	--	--	------	--	--	--	--	--	------	--	--	--	--	--	------------------

Le CSP ne bloque pas la validation du M1, mais doit être validé pour la validation du M2

Fiche de modification des maquettes de formation

- § **UFR : Facult  de Sant **
- § **Avis favorable du Conseil de d partement Pharmacie du : 8 avril 2021**
- § **Avis favorable du Conseil de Facult  du : 15 avril 2021**
- § **Passage   la CFVU du : 17 mai 2021**
- § **Rentr e universitaire : 2021-2022**

Formation concern e : M1 Sciences du M dicament**Nature de la modification (merci de cocher la case) :****Structure :**

- Cr ation ou modification ou d placement d'UE / EC
- Changement d'ECTS
- Mise en place ou retrait de parcours

Modalit s de contr le des connaissances :

- Modification des conditions de validation
- Modification de coefficient(s)
- Modification d' preuve(s) (nature, dur e...)

Charges d'enseignement :

- Modification du volume horaire
- Mutualisation ou d mutualisation
- Incidence financi re
- (joindre un argumentaire)***

§ **Avis et remarques  ventuelles de la CFVU :****D tail de la modification   compl ter au verso :**

Joindre les 2 maquettes

Lors de la mise en place en 2015 du M1 Sciences du Médicament, il avait été proposé en Commission de pédagogie et voté en conseil que pour les étudiants suivant le M1 Sciences du médicament reçu à l'internat, cette réussite leur donnait la validation d'une UE. Si cette proposition était présente dans tous les relevés de décision, elle n'avait pas été traduite en « langage Apogée » et donc pas insérée dans les maquettes.

Il s'agit donc là d'une régularisation.

Création d'une UE réussite à l'Internat dans la maquette Apogée Sciences du Médicament

